Hôtel de Ville

place de la Libération CS 80458 | 76806 Saint-Etienne-du-Rouvray Cedex tél. 02 32 95 83 83 | fax 02 32 95 83 80 www.saintetiennedurouvray.fr





Joachim Moyse Maire, Conseiller départemental

Mesdames et Messieurs les Parents d'élèves des écoles de la Ville de Saint-Etienne-du-Rouvray

réf.

2021.019305

affaire suivie par tél

0232958383

courriel

courriel@ser76.com

Objet

Mouvement social

Saint-Etienne-du-Rouvray, le 30 novembre 2021

Madame, Monsieur,

Les animateurs des activités périscolaires de la ville de Saint-Etienne-du-Rouvray sont en grève depuis lundi 29 novembre 2021.

Cette grève s'inscrit dans la continuité d'un mouvement national des salarié·e·s des métiers de l'animation dont les revendications portent sur une professionnalisation de leur métier et une revalorisation de leurs salaires.

Ce mouvement social perturbe l'accueil des enfants et affecte vos organisations familiales. Nous en sommes désolés et tenons à vous indiquer que la municipalité a pourtant apporté des réponses aux revendications exprimées et ceci malgré les ressources financières de la Ville très contraintes.

Tout d'abord, avant d'en venir à la situation actuelle, il nous semble important de rappeler quelques éléments de contexte.

L'éducation est une de nos priorités municipales. La Ville oriente une part importante de ses ressources pour soutenir les équipes d'animation qui développent des activités riches et diversifiées pour les enfants.

Afin d'accompagner le développement de ses activités, la Ville a créé des postes permanents ou contractualisés pour les directeurs et directrices des Animalins et des centres de loisirs, elle en a fait de même pour les directeurs adjoints et pour une partie des animateurs à temps partiels.

La Ville investit dans du matériel et des locaux pour que les conditions d'accueil des enfants et les conditions de travail des animateurs s'améliorent (création de salles d'animation à l'école Duruy, d'un bâtiment supplémentaire à l'école Langevin, rénovation complète du centre de la Houssière cette année scolaire et création d'une future école).

À ce jour, une partie des animateurs est recrutée sous le statut de « vacataires ». C'est un statut particulier, qui permet d'ajuster le nombre de personnels aux effectifs d'enfants à accueillir, qui varient souvent.

Avant cette grève, et sensibles aux revendications exprimées au plan national comme local par les animateurs vacataires, nous avons proposé aux animateurs et animatrices de la Ville :

- Une augmentation du budget du service pour rémunérer plus de temps de préparation, en fonction des projets des équipes et des demandes de la Ville (+ 1000 heures à l'année)
- Des périodes de vacations plus longues (trimestre ou année selon le souhait des animateurs)
- De recueillir les données nécessaires pour étudier et mesurer les impacts d'une éventuelle contractualisation d'une partie des équipes. Ce travail nécessite du temps.

Malgré ces propositions, les animateurs et animatrices ont décidé de cesser le travail. Nous respectons ce choix, la grève est un droit.

Néanmoins, la porte des discussions reste ouverte aux agents grévistes. Nous pouvons avec eux trouver la voie d'un dialogue constructif pour travailler aux moyens organisationnels à mettre en œuvre qui permettraient de répondre à leurs attentes. Nous sommes disposés à poursuivre le dialogue social et nous souhaitons que les accueils périscolaires reprennent le plus vite possible.

Nous espérons pouvoir rapidement sortir de cette situation.

Nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos cordiales salutations.

Joachim Moyse,

Maire

Anne-Emilie Ravache,Première adjointe au maire
en charge du personnel